

# CORONAVIRUS - COVID19

Le Barcarès, le 19 mars 2019

Madame, Monsieur,

Je suis très préoccupé par la sécurité de mes concitoyens en cette période de crise sanitaire. Aussi, je vous recommande de respecter à la lettre l'ensemble des mesures barrières (lavage des mains avec du gel hydroalcoolique ou du savon et maintenir la distance de 1 mètre entre chaque personne) et les interdictions de déplacements, afin de lutter contre la propagation du Covid 19 (Attestation de déplacement dérogatoire ci-jointe).

Dans ce contexte, je vous informe qu'à mon niveau, j'ai décidé de mettre en place des services de proximité à destination des personnes âgées ou immuno-déficientes, pour leur éviter de sortir et de s'exposer aux risques de contamination extérieure.

Je vous propose donc un service de « **plateaux repas à domicile** », élaborés par notre diététicienne et nos cuisiniers municipaux. Le coût est de 8,50 euros livraison comprise. Vous trouverez, ci-joint, un exemple de menus pour la semaine prochaine. Nos agents municipaux déposeront à votre porte les plateaux sans entrer dans votre domicile.

Pour éviter également toute promiscuité aux caisses des centres commerciaux, je propose aussi, en partenariat avec le centre commercial Super U du Barcarès, un service de « **courses à domicile** ».

Pour en bénéficier, il suffit de nous téléphoner la liste des produits souhaités pour un minimum d'achat de 35 euros. La livraison pourra être assurée dans un délai maximum de 48H.

Vous pourrez effectuer votre règlement par carte bancaire en appelant le magasin Super U ou bien par chèque. Pour bénéficier de ces services, merci d'**appeler l'accueil de la mairie au 04.68.86.11.64** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.

**Je profite de ce courrier pour vous rappeler que la situation est grave et qu'il faut se conformer strictement au confinement qui va se prolonger : pas de rassemblement, pas d'interactions amicales ou familiales.**

**Depuis ce jour, un arrêté préfectoral vient d'interdire l'accès aux plages, chemins, sentiers, espaces dunaires, forêts et parcs situés sur le littoral du département (arrêté préfectoral ci-joint).**

Je vous demande de respecter toutes les consignes afin de permettre aux services de soins de prendre en charge tout le monde dans des conditions optimales. Je continuerai de vous tenir informé aussi souvent que nécessaire sur l'évolution de la situation.

Enfin, je compte sur votre civisme dans l'application stricte des règles de déplacements (pour une information et communication optimale merci de nous communiquer votre mail et téléphone portable).

## VOUS CONFINER ... C'EST SAUVER DES VIES

Je reste plus que jamais engagé à vos côtés, prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les plus attentifs et les plus dévoués.

*Je sais compter sur chacun de vous*

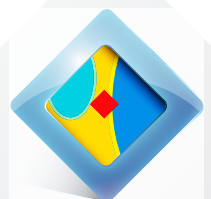
Alain FERRAND,  
Maire



Hôtel de Ville - Bd. du 14 Juillet - BP5 66421 Le Barcarès cedex

Tél : 04 68 86 11 64 - Fax : 04 68 86 02 72 - [www.portbarcares.com](http://www.portbarcares.com) - [facebook.com/portbarcares](https://www.facebook.com/portbarcares)

[twitter.com/portbarcares\\_m](https://twitter.com/portbarcares_m) - [instagram : portbarcares](https://www.instagram.com/portbarcares) - [g+ gplus.to/portbarcares](https://www.google.com/plusone)



**PORT  
BARCARÈS**